



**Le 12 mai 2022**

### TABLE DES MATIÈRES

#### PRIX DES COMBUSTIBLES

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Flemming, c.r.

M. Melanson

L'hon. M. Flemming, c.r.

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

#### SOINS DE SANTÉ

M. Melanson

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

M. Melanson

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### CORONAVIRUS

M. Melanson

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

M. Melanson

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

### GAZ DE SCHISTE

M. Legacy

L'hon. M. Higgs

### ÉNERGIE

M. K. Arseneau

L'hon. M. Higgs

M. K. Arseneau

L'hon. M. Higgs

### GAZ DE SCHISTE

M. Legacy

L'hon. M<sup>me</sup> Dunn

L'hon. M<sup>me</sup> Dunn

### CENTRALE DE BELLEDUNE

M. Legacy

L'hon. M. Holland

### CORONAVIRUS

M. D'Amours

L'hon. M<sup>me</sup> Shephard

[Original]

### PRIX DES COMBUSTIBLES

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président. Ce matin, des milliers, des milliers et des milliers de personnes du Nouveau-Brunswick doivent aller au travail ou elles doivent faire ces choses qu'elles font tous les jours. Cela dit, elles doivent aussi mettre de l'essence dans leur voiture. Ce matin, le prix de l'essence est à 2,02 \$ le litre. Monsieur le président, c'est aberrant que ce gouvernement ne veuille pas agir pour essayer d'assouplir les conséquences néfastes du prix de l'essence.

À l'Assemblée législative, hier, le premier ministre n'a jamais voulu répondre aux questions que nous avons posées. Il a plutôt rejeté la faute sur les politiques du gouvernement fédéral. Personne n'a compris ce qu'il voulait dire. Cependant, les gens qui vont travailler ce matin ou qui vont mettre de l'essence dans leur voiture comprennent que cela coûte trop cher.

Monsieur le premier ministre, hier, vous avez parlé aux médias d'un rabais à la consommation. Que vouliez-vous dire?

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, les propos sont forts. Après tout, nous sommes dans la situation actuelle en raison d'une politique du gouvernement fédéral, et le chef libéral le sait. J'aimerais proposer que nous travaillions au sein d'un comité multipartite pour aider à influencer les politiques du gouvernement fédéral. Le prix de l'essence que nous devons actuellement payer dépasse largement les effets attendus de la taxe sur le carbone — largement. La suggestion était la suivante : Pouvons-nous offrir un allègement à court terme? La réponse a été un refus catégorique.

Le gouvernement fédéral a adopté une politique, et le chef libéral le sait très bien. S'il tient vraiment à nous aider à changer la donne à long terme pour que les coûts de l'énergie reviennent à un niveau abordable pour chaque personne dans la province, il devrait appeler ses proches à Ottawa et leur dire : Nous avons besoin d'aide au Nouveau-Brunswick, car les prix que nous voyons actuellement sont bien au-delà de nos moyens ; notre province est rurale, et nous avons besoin d'aide relativement à vos politiques actuelles.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Si les gens qui sont à Ottawa n'écoutent pas les suggestions du premier ministre, c'est peut-être notamment parce qu'il est trop grincheux à leur égard. Vous ne cherchez pas vraiment à collaborer avec le gouvernement fédéral. Cela dit, la question ne concerne actuellement pas le gouvernement

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

fédéral. La question est le coût de l'essence ici au Nouveau-Brunswick. Ce matin, le prix s'élève à 2,02 \$ le litre.

Hier, le premier ministre s'est adressé aux médias sans aucun respect pour les responsabilités de l'Assemblée législative et a dit qu'il pensait à un rabais sur l'essence pour les consommateurs — qu'il y pensait, sans donner de détails. Eh bien, aujourd'hui, nous voilà. Il dispose de plus d'une minute. Nous lui donnerons tout le temps dont il a besoin pour expliquer ce que cela signifie vraiment, car nous sommes très curieux. Monsieur le premier ministre, pouvez-vous expliquer le tout?

**L'hon. M. Flemming, c.r.** (Rothesay, ministre de la Justice, procureur général, PC) : J'en ai vraiment assez d'entendre les propos en question. Je ne sais pas ce que vous faisiez en 10<sup>e</sup> année, lorsqu'on vous a enseigné ce qu'est l'offre et la demande. Lorsque l'offre est limitée, le prix augmente. En adoptant sa politique, le gouvernement fédéral a pris des mesures de restriction relativement à l'exploration, au transport et à la distribution des produits pétroliers et gaziers, et le prix a donc augmenté, ce qui correspond exactement à ce que le gouvernement voulait. Le gouvernement fédéral voulait que le prix augmente.

Le prix augmente parce que le gouvernement fédéral a pris des mesures visant à restreindre l'offre. Il est question de principes économiques de base. Ce qui est stupéfiant, c'est que le gouvernement fédéral a mis en oeuvre une politique qui fonctionne comme prévu. Cependant, elle est absurde. Elle nuit au Nouveau-Brunswick. Elle nuit à la population. Téléphonnez à votre ami M. Trudeau et dites-lui de régler la situation.

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre. À l'ordre. À l'ordre, s'il vous plaît. À l'ordre.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, j'aimerais pouvoir récupérer du temps, car nous venons de perdre une précieuse minute à écouter le ministre. Nous avons perdu une minute très précieuse à écouter le ministre. J'espère qu'il ne prendra plus la parole du reste de la journée, Monsieur le président.

Le premier ministre a dit qu'il pensait à un rabais sur le prix de l'essence pour les consommateurs afin d'essayer d'atténuer un peu les difficultés liées au prix de l'essence. Le prix n'a cessé d'augmenter. Depuis octobre, il a augmenté de plus de 22 % au Nouveau-Brunswick. Le prix du diesel a augmenté de plus de 40 % depuis octobre. Hier, le premier ministre s'est adressé aux médias et a parlé d'un certain rabais auquel il pense. Toutefois, il a dit : Nous ne sommes pas sûrs, car nous ne disposons pas de tous les renseignements. Il veut attendre un autre trimestre.

Monsieur le premier ministre, vous savez ce qui s'est passé au cours du dernier trimestre du dernier exercice financier. À combien se chiffrent les recettes additionnelles que le gouvernement provincial a générées en raison de l'augmentation du prix du carburant?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Flemming, c.r.** (Rothesay, ministre de la Justice, procureur général, PC) : Je ne me laisserai pas museler par le gars, d'accord?

Il est question de l'offre et de la demande. Une diminution intentionnelle de l'offre d'une marchandise entraînera une augmentation de son prix. La taxe sur le carbone a été instaurée pour faire augmenter le prix uniquement pour réduire la demande. Il s'agit d'une politique gouvernementale intentionnelle qui porte sur des mesures de restriction relativement à l'exploration, au transport, à la distribution et à l'accès. Elle nuit aux moins nantis. Elle nuit aux personnes défavorisées. En plus, vous vous contentez de rejeter sur nous la faute, alors que votre ami à Ottawa est responsable de la mesure. Agissez, prenez votre courage à deux mains, appelez-le, dites-lui qu'il fait fausse route et aidez les gens du Nouveau-Brunswick.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Nous avons maintenant perdu deux minutes très précieuses — deux minutes.

Par votre intermédiaire, Monsieur le président, je souligne au premier ministre que, en fin de compte, nous pouvons crier ici tant que nous le voulons. Évidemment, cela arrive de temps en temps des deux côtés. Or, les gens éprouvent des difficultés. Le prix de l'essence est élevé. Il s'élève ce matin à 2,02 \$.

Le premier ministre a dit qu'il pensait à un rabais. Je pense qu'il est tout à fait approprié de demander au premier ministre d'expliquer ce qu'il voulait dire, uniquement parce qu'il a dit qu'il ne pouvait pas fournir les détails avant d'en savoir plus sur le genre de recettes que le gouvernement provincial générerait au cours des trois prochains mois, soit pendant le premier trimestre. Or, au cours du dernier trimestre du dernier exercice financier, le prix de l'essence a augmenté considérablement. Il connaît les chiffres des recettes. À combien se chiffrent les recettes additionnelles que le gouvernement provincial a générées au cours du dernier trimestre du dernier exercice financier? Monsieur le premier ministre, pourriez-vous nous le dire s'il vous plaît?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, en ce qui concerne la question ciblée sur les recettes que nous générons, le chef du Parti libéral sait évidemment qu'il s'agit d'une somme versée par le gouvernement fédéral, en fonction de la consommation actuelle. C'est à cela que je faisais allusion hier. Nous analysons actuellement la période de consommation. Pour avoir accès aux données en ce moment, nous devons appeler les fournisseurs et leur parler pour leur demander : Que vendez-vous? C'est l'exercice auquel nous nous livrons.

Au sein de l'appareil gouvernemental, les coûts ont également augmenté. Ce que nous faisons en matière de recettes au titre du budget de l'exercice financier en cours... Lorsque je parle du budget de l'exercice financier en cours, je sais que le député sait très bien que tous les budgets visent une période se terminant à la fin mars. Nous sommes au premier

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

trimestre de l'exercice financier en cours. Ainsi, nous examinons la situation et nous nous demandons : Bon, nos résultats sont-ils, oui ou non, plus favorables que prévu? Nous consacrons plus de fonds aux services sociaux par l'intermédiaire du système que tout autre gouvernement dans le passé. Voulons-nous compromettre cela? Non, nous ne le voulons pas. Voulons-nous toutefois déterminer si nous disposons d'un excédent en raison de la hausse du prix de l'essence? Oui, nous le voulons. Si c'est le cas, nous trouverons le moyen de l'utiliser à bon escient, Monsieur le président.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le dernier exercice financier s'est terminé le 31 mars, et les livres sont fermés. Le gouvernement met la dernière main aux détails et envoie le tout au vérificateur général pour le volet audit. Je parle en connaissance de cause, car j'ai participé aux travaux en question. Ainsi, puisque près de six semaines se sont écoulées, le premier ministre connaît maintenant le montant des recettes enregistrées au cours du dernier trimestre, soit le quatrième trimestre du dernier exercice financier. Il le connaît. Il aurait pu choisir — car je sais qu'il connaissait les chiffres —, lorsque le budget a été déposé, d'instaurer une politique fiscale, même temporaire, afin d'aider certaines des personnes à qui l'essence coûte bien trop cher l'essence.

Si l'on attend un trimestre de plus, six mois se seront écoulés, pendant lesquels les gens auront payé de plus en plus cher. Savez-vous quels seront les résultats? Les gens éprouvent des difficultés. Ils éprouvent des difficultés. Le premier ministre se cache simplement derrière un processus. Faites le travail qui vous incombe, Monsieur le premier ministre. Prenez vos responsabilités, aidez les gens, proposez un rabais et expliquez en quoi il consiste.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, le chef de l'opposition connaît très bien le processus. Oui, il était au ministère en question. Il sait que les chiffres du dernier exercice financier sont bien les chiffres du dernier exercice et il sait que, au titre du budget de l'exercice en cours, est prévu un excédent de 35 millions de dollars, selon ce que nous savions lorsque nous avons dressé le budget. Je viens cependant de dire que nous évaluons actuellement la situation, sans attendre la fin du premier trimestre, afin de déterminer ce que nous pouvons faire à cet égard.

Toutefois, ne passons pas à côté de la vraie question qui se pose ici. Nous pouvons adopter toutes les solutions temporaires que nous voulons, mais la vraie préoccupation, c'est que la politique fédérale fait flamber les coûts, et le tout est exacerbé par la situation qui règne en Europe. Personne ne s'y attendait, mais cela constitue une autre préoccupation. Devrions-nous être dans une telle situation? Absolument pas. Nous nous sommes nous-mêmes mis dans une telle situation, et ce, en raison des collègues des gens d'en face, leurs collègues du gouvernement à Ottawa, qui favorisent une politique qui met à mal l'économie du Canada. Une telle politique pousse les investisseurs à aller dans d'autres pays, Monsieur le

## Questions orales

président. Nous détruisons notre propre économie, à l'instigation du gouvernement à Ottawa.

### SOINS DE SANTÉ

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Eh bien, voilà trois minutes de nos vies que nous ne récupérerons pas, car le premier ministre a simplement parlé durant une autre minute, mais ses paroles — je suis désolé, Monsieur le premier ministre — ne voulaient essentiellement rien dire. Je vais passer aux soins de santé, car je n'obtiens aucune réponse de votre part.

Hier, la ministre de la Santé a finalement — finalement — reconnu dans les médias qu'il y a une pénurie de main-d'oeuvre en ce qui a trait aux fournisseurs de soins de santé et qu'elle constate les problèmes et les défis qui se posent à nous pour ce qui est des délais d'attente avant la prise en charge aux urgences des patients amenés par ambulance. Toutefois, en novembre, lorsqu'elle a présenté sa réforme, *Stabilisation des soins de santé : Un appel à l'action urgent*, aucune mention n'était faite du recrutement de fournisseurs de soins de santé additionnels.

Nous sommes maintenant aux prises avec une pénurie de logements abordables — la ministre était auparavant responsable du dossier. Nous sommes maintenant aux prises avec une crise dans le système de santé — la ministre est maintenant responsable du dossier. Monsieur le premier ministre, demanderez-vous sa démission, la congédierez-vous ou procéderez-vous à un remaniement ministériel?

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, qui crie maintenant, Monsieur le président?

Vous savez, je suis un peu abasourdie par ce que dit le député d'en face, le chef de l'opposition. Il sait que, depuis le jour où nous sommes arrivés au pouvoir, nous parlons sans cesse de recrutement.

Mon collègue, le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, notre ministère, les régies régionales de la santé et EM/ANB ont uni leurs efforts aux fins du processus de recrutement, et nous obtenons des résultats. À l'heure actuelle, nous avons recruté plus de médecins que nous en avons perdus. Nous travaillons tous les jours avec nos diplômés et nos écoles de sciences infirmières. J'ai rendu visite et parlé aux gens de chacune d'entre elles, non seulement aux étudiants en sciences infirmières, mais aussi aux étudiants en médecine et aux médecins. Sur le plan des ressources humaines, nous veillons à saisir toutes les occasions d'attirer dans la province tous les professionnels médicaux possibles et des membres de toutes les autres professions qui sont nécessaires au fonctionnement de notre système de santé. Monsieur le président, nous faisons notre travail.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Original]

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, la ministre, peut-être pour la première fois depuis qu'elle est en poste, a enfin reconnu les défis et les problèmes liés au manque de ressources humaines dans le système de soins de santé. C'est la raison pour laquelle il y a des ambulances qui deviennent des hôpitaux garés dans le stationnement d'un hôpital. C'est grave, parce que les personnes qui sont dans ces ambulances ne reçoivent pas les services médicaux appropriés qu'elles recevraient à l'intérieur de l'hôpital.

La ministre a dévoilé sa réforme en novembre. Nulle part dans ce document, il n'est mentionné que nous avons besoin de ressources humaines. Madame la ministre, allez-vous annoncer un véritable plan de recrutement, de maintien et de formation des ressources humaines pour le personnel infirmier et infirmier auxiliaire, dont nous avons grandement besoin?

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, où était le chef de l'opposition? Nous avons constamment parlé de notre stratégie en matière de soins infirmiers en ce qui concerne la formation, l'ajout de nouvelles places, le programme de transition et le personnel infirmier formé à l'étranger. Nous nous sommes attaqués à la question de manière très énergique. Donc, étant donné que le député veut faire croire aux gens que nous ne faisons pas notre travail, je suis vraiment désolée, mais je dois vraiment m'opposer à ce qu'il dit, car nous faisons notre travail et obtenons des résultats.

Parlons des ambulances. Vous souvenez-vous de la lettre publique que j'ai envoyée aux directions générales? On m'a critiqué de l'avoir fait, mais savez-vous quoi? Horizon a pris la lettre en considération, a créé un comité et a pris des mesures à cet égard. Lundi soir, j'avais les nerfs en boule, car il y avait 16 ambulances dont les patients devaient être pris en charge, mais savez-vous quoi? Mardi matin, il n'y avait aucune ambulance, car le personnel avait mis en oeuvre un nouveau système de prise en charge.

## CORONAVIRUS

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : L'approche fonctionne peut-être, Monsieur le président, mais elle ne fonctionne certainement pas bien, car les résultats sont inquiétants.

Monsieur le président, j'aimerais poser une autre question à la ministre de la Santé. Il s'agit d'un sujet très sérieux. Nous sommes malheureusement au regret de constater, selon des renseignements dûment consignés, que 406 personnes ont perdu la vie des suites directes

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

de la COVID-19. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille et aux amis de ces personnes.

Tara Moriarty, professeure agrégée et chercheuse en maladies infectieuses à la University of Toronto, a révélé que, de septembre à octobre l'année dernière, le nombre de personnes qui ont réellement perdu la vie au Nouveau-Brunswick des suites de la COVID-19 et des facteurs connexes semble avoir été sous-estimé. Il y a eu 432 décès, ce qui, historiquement, est supérieur à la normale pour cette période. La ministre peut-elle nous expliquer ce qui est arrivé aux 432 personnes qui ont perdu la vie?

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je ne sais pas quoi répondre par rapport à la question du député. Nous avons fait preuve de très grande transparence en ce qui concerne les chiffres liés à la COVID-19 et les décès enregistrés des suites de la COVID-19 dans notre province. Nous exprimons notre compassion à chaque famille qui a perdu une personne en raison de la COVID-19. Jusqu'à ce que nous fassions une analyse complète de la situation liée à la COVID-19 dans notre province... Il s'agit des conséquences d'une pandémie mondiale. Nous ne saurons pas quels autres facteurs auraient pu contribuer au décès de personnes dans la province relativement à des choses qui se produisent par inadvertance — lesquelles ne pouvaient pas se produire en pleine pandémie de COVID-19.

Je ne connais pas l'étude en question. Je ne sais pas comment les données sont présentées. À mon avis, il s'agit de données anecdotiques à ce stade parce que, effectivement, elles n'ont pas été expliquées. Je sais que nous avons fait preuve de grande transparence concernant tous les chiffres et tous les renseignements dont nous disposons. Nous sommes contents de fournir à l'opposition tous les renseignements qu'elle souhaite obtenir.

**M. Melanson** (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, je me réjouis de la réponse, mais 432 personnes ont quand même perdu la vie au cours des huit semaines de septembre à octobre de l'année dernière. Je ne pense pas qu'il s'agisse de données anecdotiques, car les chiffres du rapport proviennent de Statistique Canada, qui constitue une source assez fiable.

La question que j'aimerais poser à la ministre, puisqu'elle a entendu parler du rapport, est la suivante : S'est-elle chargée de demander à son ministère et à Santé publique de se pencher vraiment sur l'enjeu soulevé afin que nous puissions comprendre parfaitement ce qui est arrivé aux personnes décédées? À mon avis, les gens du Nouveau-Brunswick méritent de savoir. Les membres de la famille et les amis des 432 personnes décédées méritent absolument de savoir ce qui s'est passé. Le personnel de son ministère se penche-t-il sur la recherche réalisée et sur l'affaire?

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Bien sûr que nous le faisons, Monsieur le président. Toute publication par rapport à des données, laquelle est de nature à remettre en question des faits, doit être prise au sérieux. Nous avons assuré de

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

très près le suivi sur la pandémie de COVID-19, comme le député d'en face s'en souviendra en raison de sa participation au comité multipartite du Cabinet sur la COVID-19 ; comité qu'il a quitté par la suite. Il aurait pris part à toutes les discussions du comité.

Monsieur le président, je suis un peu surprise des observations du député aujourd'hui. Je pense qu'il fait des insinuations vraiment inappropriées. Je n'y peux rien. Il parle des données du rapport. Nous avons fait preuve de grande transparence par rapport à toutes les données et à tous les chiffres dont nous disposons. La population de notre province est vieillissante. Je ne peux pas expliquer les chiffres du rapport pour le moment, mais il a été demandé au ministère de les examiner et il le fera au fur et à mesure que nous avancerons dans nos évaluations.

[Original]

### GAZ DE SCHISTE

**M. Legacy** (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, nous avons vu cette semaine que le premier ministre pense encore à haute voix devant les médias. Il semblerait qu'il croit que c'est le temps de réouvrir le dossier du gaz de schiste et de mettre fin au moratoire. Est-ce vraiment un dossier actif ou bien est-ce encore de la poudre aux yeux, comme la fois où il nous a lancé l'idée d'un aéroport unique dans cette province?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, compte tenu de la situation au Nouveau-Brunswick, quand il est question de coûts énergétiques élevés, de sécurité énergétique et de savoir si nous pouvons aider la planète, il n'y a pas d'écran de fumée. Voilà la réalité. L'invasion de l'Ukraine par la Russie n'est pas un écran de fumée ; c'est la réalité. La menace qui pèse actuellement sur l'Europe en matière d'approvisionnement énergétique n'est pas un écran de fumée ; c'est la réalité. La capacité du Nouveau-Brunswick à faire partie de la solution n'est pas un écran de fumée ; c'est la réalité.

La capacité du Canada à jouer un rôle de premier plan à l'égard non seulement du maintien de la paix, mais aussi de la sécurité énergétique est la réalité. Nous agissons ainsi depuis des années au sein de notre pays. La seule raison pour laquelle cela n'est pas la réalité en ce moment, c'est à cause des politiques d'Ottawa qui ont nui au Canada et nous ont mis dans une position qui n'est pas nécessaire. Quant à ce que nous pouvons faire au Nouveau-Brunswick et quant à ce que les gens veulent faire pour aider la planète et la province, je pense que le discours a changé un peu. Comment gérons-nous nos ressources en toute sécurité? Comment faisons-nous la transition vers une économie verte sans devoir éteindre les lumières et fermer les pompes parce que nous n'avons pas les moyens de payer les coûts qui y sont associés?

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.



[Original]

### ÉNERGIE

**M. K. Arseneau** (Kent-Nord, V) : Ce que nous pourrions faire pour aider la planète, Monsieur le président, c'est d'arriver au 21<sup>e</sup> siècle. Voilà ce que nous pourrions faire pour aider la planète.

Nous apprenons que le gouvernement Higgs voit la guerre en Ukraine comme une occasion de lever le moratoire sur le gaz de schiste au Nouveau-Brunswick et de développer l'industrie des combustibles fossiles dans la province.

Pendant ce temps, François Legault, au Québec, que je ne pensais jamais, jamais utiliser comme un exemple positif, met fin à toutes les activités de recherche et d'exploitation des hydrocarbures dans sa province devant la menace de la crise climatique.

C'est clair que les lobbyistes du pétrole y voient une piastre à faire, et nous savons que le premier ministre aime sa piastre. Lorsque nous nous attaquons à un problème, par contre, c'est important d'y voir clair. Sous cette dépendance aux combustibles fossiles russes se trouve une dépendance évidente aux combustibles fossiles. Ma question est donc pour le premier ministre : Que fera-t-il pour nous libérer des menottes des combustibles fossiles?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, le député d'en face doit comprendre la situation au Québec. Le fait que le Québec peut assurer une utilisation accrue d'hydroélectricité représente un net avantage économique pour cette province, mais pas pour le reste du pays. Réfléchissons-y. Nous essayons d'assurer une sécurité énergétique pour toute une nation ici. L'acheminement de pétrole brut bon marché vers les raffineries du Québec est une bonne affaire pour le Québec, mais pas nécessairement pour le reste du pays.

Voilà toute la question. Comment gérons-nous la sécurité du Canada, notre nation, et de la planète? Oui, le premier ministre Legault dispose d'une source d'hydroélectricité sans pareille au pays ; il y a donc une différence stratégique. Si le député d'en face examinait simplement l'ensemble de l'offre énergétique du pays et constatait quels sont les besoins, il se rendrait compte que les énergies éolienne et solaire ne suffiront pas. Nous devons absolument ajouter d'autres sources, mais les lumières s'éteindront à moins que nous ayons un plan stratégique et assurions la transition vers une économie plus verte ; il ne s'agit pas seulement d'éteindre les lumières et d'espérer que tout ira pour le mieux.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Original]

**M. K. Arseneau** (Kent-Nord, V) : Monsieur le président, c'est faire complètement fi des changements climatiques, de l'augmentation de 1,5°C et des effets dévastateurs que cela aura sur nos côtes, sur nos vies ainsi que sur les gens partout. Le Nouveau-Brunswick sera parmi les premiers endroits touchés par les changements climatiques, en raison de notre situation géographique. Il y a déjà des endroits dans le monde qui sont touchés incroyablement.

De faire fi de la science et de ce que dit le GIEC, cela ne fait absolument aucun sens, Monsieur le président. Tout cela en raison d'une vision qui date d'une autre époque. Revenez au 21<sup>e</sup> siècle, regardez les problèmes avec lesquels nous sommes aux prises et arrivez-nous avec des solutions. Donc, face aux changements climatiques...

[Traduction]

Dans le contexte des changements climatiques et de l'importance d'investir dans les énergies renouvelables et des solutions de rechange, le premier ministre s'engagera-t-il à présenter une mesure législative qui obligera Vestcor à délaisser les combustibles fossiles?

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il ne s'agit pas du tout de nier l'existence des changements climatiques ; il s'agit de gérer les changements climatiques. Il s'agit de gérer les changements climatiques pour que notre économie tienne le coup et que les personnes qui peinent à faire le plein de leur véhicule puissent subvenir à leurs besoins et se rendre au travail. Il s'agit d'un processus encadré afin que nous puissions faire la transition vers une économie plus propre, ce que le député d'en face ne semble pas comprendre.

Si nous examinons de quelle façon nous ferons la transition, il ne s'agit pas de savoir si nous pouvons investir davantage dans les énergies éolienne et solaire, car cela ne sera pas la solution. Si le député d'en face examinait la situation, il le saurait. Appuiera-t-il les PRM, les technologies modulaires et le nucléaire, qui pourraient être la solution? Non, on ne peut pas avoir cela non plus. Je pose la question suivante au député d'en face et, en fait, à tout le Parti vert : Quelle est leur solution?

Les chiffres ne tiennent pas la route, l'approvisionnement énergétique ne tient pas la route et les lumières s'éteindront ; voilà toute la question. Il faut regarder la réalité. La situation que nous connaissons en ce moment n'est que la pointe de l'iceberg. Les coûts actuels de l'énergie pourraient faire changer les coûts d'Énergie NB par plus de 100 millions de dollars et avoir une incidence directe sur les tarifs que paient les gens de la province.



### GAZ DE SCHISTE

**M. Legacy** (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'expliquer à la Chambre que la facturation est une question controversée dans la province. Voici ce qui constitue de la poudre aux yeux. J'ai remarqué que le premier ministre a mentionné qu'il avait parlé à des représentants de Repsol. Selon lui, pour que le moratoire soit levé, il faut que le gouvernement fédéral accélère la réalisation des évaluations environnementales et la délivrance de permis, élimine certains règlements et obtienne un certain appui relativement à un terminal d'exportation. Je me demande ceci : Le premier ministre a-t-il noué le dialogue avec les Premières Nations? A-t-il noué le dialogue avec les groupes environnementaux pour voir si l'opinion a vraiment changé, comme il le soutient?

Cinq conditions devaient être remplies pour la levée du moratoire. Le premier ministre prévoit-il se pencher sur l'une ou l'autre de ces conditions? Le gouvernement actuel a-t-il accompli du travail dans le dossier en question?

**L'hon. M<sup>me</sup> Dunn** (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : La question est bonne. Par l'entremise du président, je souligne que je suis vraiment très, très contente que vous parliez des Premières Nations. Je tiens effectivement à m'assurer que vous êtes au courant de ce qui se passe en ce qui concerne le gouvernement actuel et les Premières Nations, ce qui, en passant, est sans précédent. Aucun gouvernement précédent n'est arrivé à accomplir ce que le gouvernement actuel a accompli. Il y a des éléments clés que vous devez comprendre.

(Exclamations.)

**L'hon. M<sup>me</sup> Dunn** (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Le gouvernement provincial participe à des négociations officielles ou à des négociations et à des discussions non officielles avec les 16 Premières Nations de la province. Cela se traduit par de nombreuses séances, et il peut y avoir 10, voire 15 séances de négociation chaque mois.

De plus, j'ajouterais que les questions soulevées correspondent à des sujets qui sont à l'ordre du jour des séances de négociation, ce qui comprend les types de projets dont nous parlons ici aujourd'hui. Les Premières Nations participeront à la prise de décisions. Les Premières Nations participeront au processus décisionnel et elles seront présentes. Merci.

### CENTRALE DE BELLEDUNE

**M. Legacy** (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, puisque le premier ministre continue de réfléchir à voix haute au sujet de toute mise en valeur — le GNL à Saint John, la potasse à Sussex —, je me demande si un réel dossier de mise en valeur n'est pas laissé de côté. Je ne me souviens d'aucune occasion où le premier ministre a ouvertement songé à Belledune. Quand on lui pose des questions à cet égard, il répond de façon défensive à la Chambre ou, en réponse aux journalistes, il détourne les questions en les renvoyant au gouvernement fédéral. Je dirais ceci : Vous devriez peut-être vous concentrer un peu, Monsieur le premier ministre. Arrêtez de reléguer Belledune au bas de la liste et commencez à faire preuve d'initiative. Le temps presse pour la centrale électrique de Belledune, et toutes les belles paroles du monde ne permettront pas de régler la situation. J'ai une impression. Je parie que nous sommes sur le point d'entendre de belles paroles de la part du ministre pendant une minute entière. Pourquoi les priorités du gouvernement ne sont-elles pas établies aux bons endroits?

**L'hon. M. Holland** (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, j'écoute diverses questions de la part de deux différents partis, et je ne peux presque pas croire ce que j'entends. Les Libéraux ne pouvaient pas se défilier plus rapidement de leurs responsabilités en matière de mise en valeur pendant les années du gouvernement de Brian Gallant, et ils ont pratiqué la politique de l'autruche. Le Parti vert aurait besoin d'avoir une idée originale, sinon il pourrait bien mourir de solitude lorsqu'il est question de développement économique. Je ne sais pas ce que nous examinons ici.

Nous nous sentons très seuls lorsque nous tentons d'adopter une approche collaborative pour accroître les efforts du Nouveau-Brunswick visant à saisir de façon responsable les occasions qui se présentent, qu'il s'agisse du travail que nous accomplissons dans le cadre des discussions en cours au sujet du rôle crucial que peut jouer le nord de la province en ce qui a trait à une stratégie en matière d'énergie verte ou qu'il s'agisse du projet visant les PRM, au sujet duquel les Libéraux et les Conservateurs devraient vraiment se rendre compte que c'est un moyen de créer des possibilités de développement économique et de réduction des émissions.

En fin de compte, lorsqu'il est question d'un moratoire, les parlementaires du côté de l'opposition deviennent tous contrariés du fait que nous parlons d'avoir une conversation — nous parlons de façon responsable de ce qui pourrait être positif pour notre province. Voilà en quoi consiste le progrès. De ce côté-là, il s'agit de politicaillerie. Je choisirai notre...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

### CORONAVIRUS

**M. D'Amours** (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Merci, Monsieur le président. Contrairement à bien d'autres provinces canadiennes, le Nouveau-Brunswick ne fait rien pour aider les personnes touchées par l'actuelle maladie de la COVID-19 longue ou celles qui pourraient en souffrir à l'avenir. Comme nous le voyons, la ministre de la Santé est complètement absente à cet égard.

Monsieur le président, qu'attend la ministre? Nous allons lui poser la question, et, aujourd'hui, pour l'aider, je vais lui donner un choix de réponses. Probablement que cela va l'aider, parce qu'elle nous répète souvent la même chose sans que nous ayons quelque chose de concret.

Voici les choix. A : La ministre veut-elle ne rien faire — A : La ministre veut-elle ne rien faire? Ou B : La ministre ne sait-elle pas quoi faire? Ou bien C : La ministre attend-elle que l'opposition officielle lui dise ce qu'elle doit faire? Est-ce C qui sera le choix important?

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard** (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, encore une fois, un homme donne des explications sur un ton condescendant. Je vais essayer de répondre aux questions. Tout d'abord, la ministre a-t-elle le dossier à coeur? La ministre a absolument le dossier à coeur. En fait, je parle de la COVID-19 longue depuis probablement le milieu de la pandémie de COVID-19, quand je suis devenue très consciente que des gens en souffraient depuis un certain temps. En fait, des recherches scientifiques étaient en cours au Moncton Hospital. Les chercheurs travaillaient avec nos données pour voir s'ils pouvaient faire un suivi relativement à un grand nombre des personnes concernées.

Vous savez, nous composons en fait avec la COVID-19 que depuis très peu de temps. Il y a beaucoup d'éléments à comprendre en ce qui concerne la COVID-19 longue. Je ne peux pas expliquer la COVID-19 longue puisque je ne suis pas clinicienne. Nous comptons cependant beaucoup de personnes intelligentes dans la province. Des chercheurs travaillent au dossier. Oui, je suis sûre que le corps médical nous fournira une stratégie pour nous aider à comprendre ce qui doit être fait pour les personnes qui souffrent de la COVID-19 longue.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : On dirait que la période des questions vient de commencer, mais elle est terminée.